

ETAT DE LIEUX

Des Bâtimens

ARPENTAGE &

DESIGNATION

des terres composant la ferme de

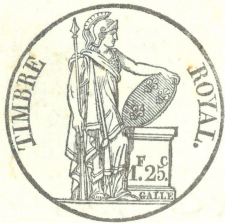
Gilliers Le Baclé

Appartenant à Monsieur

le Comte **DES MONSTIERS MÉRINVILLE**

Mr. Guignard fermier.

Par l'ancien Géomètre à Paris



Etat de lieux des batiments composant le Corps de ferme

désignation sommaire

Une Grande ferme, composée 1^o D'un corps de
logis principal d'habitation, 2^o Une Grange a poin
3^o Une Grange à avoine; 4^o un banguard; 5^o
une Grange a blé; 6^o une Vacherie; 7^o une
grande et petite Bergerie.

On entre dans cette ferme par une grande
porte, ouvrant a deux vantaux, composée de quatre
moitiants, six traverses et quatre charpes. Des
plancher sont couchés sur ces moitiants et traverses
fermé de deux fortes pentures, dont une est
cassée, de deux fortes pivots avec deux Esquerres
fermé par une barre d'arc-boutant en fer, de
six pieds de long, et par une barre en fer
avec support et chaîne, serrure a un tour
garnie de sa clef béuard, le tout en très mauvais
Etat. A l'extérieur et à l'intérieur de cette

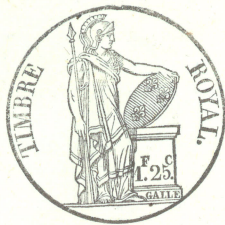
Sorte il existe quatre grosses boîtes pour la
garantir, dont trois en grès et l'autre en pierre
meulière.

Bâtiment principal

Il est composé au rez de chaussée de deux
chambres à coucher, d'un fournil, d'une cuisine
et d'une lèurie; aux premieres Etages de cinq pièces
dont une servant de grenier, au dessus des quatre
autres pièces et de l'lèurie sont des greniers
le tout surmonté d'un couble en charpente couverte
en tuile, et a deux égouts.

Rez de chaussée fournil.

On entre dans ce fournil par une baie
défendue par une porte pleine a un vantail
enboitée par le haut et deux écharpes en mauvais
état, fermée de deux portures de trois pieds —
chaque avec deux gonds, fermée par une
fermeture a double tour avec clef forcée, et par
une tige de fer avec poignée et deux conduits
de planches haut est a solives apparentes
plafonné; entre les dites fortement crevassé, et



celui bas est pavé.

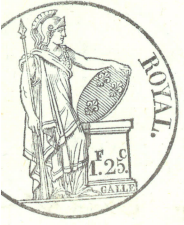
Ce fournil est éclairé par une baie de fenêtrage par une croisée surmontée d'un ventail mauvais état, vitré de douze carreaux dont un en bois et un autre manque, ferrée de deux fiches, - à l'extérieur sont trois barreaux en fer. -

À gauche de la porte d'entrée, existe un four de six pieds de diamètre en très mauvais état. On communique de ce fournil au palier de l'escalier, par une baie dans laquelle est une porte pleine d'un ventail en sapin enboîtée - haut et bas en chêne et garnie de deux barres de même bois. Deux petits traverses - maintenant les enboîtures avec la porte - (en très mauvais état) ferrée de deux petits peintures et fermée par un boquet avec poignée évidée et boqueton et par un crochet avec tirefond. De ce palier on communique à la cuisine, par une baie dans laquelle est une porte pleine en bois blanc enboîtée haut et bas en chêne ferrée de deux poutres avec gonds, fermée par un petit boquet avec poignée pleine et boqueton, par un crochet rond avec tirefond et par un verrou. -

Cuisine

Elle est éclairée sous la coupole au midi par deux baies : Dans l'une est une croisée ouvrant à deux vantaux, vitrée de vingt carreaux, fermée de six fibres à brochet, fermée par un verrou de quatre pieds avec gâche, défendue intérieurement par une paire de volet ouvrant à deux vantaux fermés ensemble de six fibres à brochet et fermés par deux petits verrous avec leur gâche, dont l'un est cassé, et par deux petits loquets dont un manque. aux deux vantaux sont quatre petites barres en bois pour maintenir les alais et rapportées par le haut; l'extérieur de la dite croisée est défendue par six barreaux en fer. Dans l'autre baie est une croisée ouvrant à un vantail vitré de huit carreaux, dont un en bois, fermée de deux petits pommelles, le tout mauvais état défendue sous la coupole par deux barres en fer.

Entre ces deux croisées il existe une baie dans laquelle est rapportée l'entrée pleine, ouvrant à un vantail en bois haut et bas avec planches, par le bas une alaise est rapportée à cette porte, et derrière est une



barre en bois pour la maintenir, fermée de
 deux grandes pentures, fermée par une
 solide serrure de sûreté avec entrée et clef
 benarde, par deux verrous avec tige en fer
 dont une est cassée, et par un loquet avec
 poignée évidée et support, le bas de cette
 porte est cassé.

Au devant de la deuxième baie est une
 port pierre d'ivier, scellée de deux bouts
 à l'extérieur est une gargouille en pierre pour
 conduire les eaux à la cour.

À droite de la première baie est une cheminée
 de cuisine, grande plaque ajoutée au contre-cœur
 maintenant par une barre de fer scellée dans le mur
 au-dessus est une crainillère. Les planches de cette
 cuisine est à solives apparentes, les planches
 bas est en partie carrés, et dallé au devant. De la
 cheminée, le carrelage est en mauvais état.

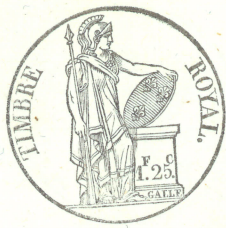
chambre à coucher:

On communique à cette chambre par une baie
 dans laquelle est une porte vitrée de quatre carreaux
 fermée de deux petites pentures, avec gonds à scellément
 fermée par une serrure à tour et demi clef forcée.

entrée et gâche

Cette chambre est éclairée par deux baies
Dans l'une est une croisée surmontée de deux vantaux
dont un montant est cassé par le bas, vitrée de
six carreaux, ferrée de quatre fibres à broches
fermée par deux verrous avec gâche, celui
bas, manque trois vit, et celui haut est
foré et défendu intérieurement; par une paire
de volettes ferrées de quatre fibres avase et fermée
par deux petits verrous avec gâche, et à
l'extérieur par trois plates boudes de fer. —
Dans l'autre baie est une croisée à un vantail.
vitrée de huit carreaux ferrée de deux fibres à broches
fermée par un petit verrou, défendue intérieurement
par un volet brisé en deux feuilles, ferrée de trois
fibres avase, et trois fibres à charnière, et fermée
par deux verrous avec leur gâche et extérieurement
elle est défendue par trois barreaux et deux traverses
en fer scellés dans le mur.

Le seuil de la porte d'entrée est une cheminée
avecâtre élevée en briques, au centre-cœur est une plaque
en fonte deux triangles en fer, soutiennent les deux
languettes pour la fumée, avec deux croissants
en fer. Le plancher haut est plafonné en plâtre
légèrement crevasse, celui bas est carrelé en bon état.



Notre chambre à coucher

De la cuisine on communique à la chambre servant aussi de chambre à coucher, par une baie dans laquelle est une porte pleine emboîtée haut et bas ferrée de trois fiches à broches et deux charnières fermée par une serrure à double tour et demi-claf forcé, entrée et gâche en bois dur, et par un petit verrou avec sa gâche, à l'intérieur est un bouton en fer, cette pièce est éclairée au-dessous par une croisée vitrée de six carreaux, ferrée de six fiches à broches et fermée par une espagnolette garnie de trois enclous, deux pannelaux et d'une poignée pleine, avec support, elle est défendue extérieurement par sept carreaux en fer.

Le plancher haut est plafonné en plâtre légèrement crevasse, celui dans l'alcove est aussi plafonné mais en bon état. Le plancher bas est corrodé en mauvais état.

Curie à la suite

On y entre par une baie dont le portet manque.

Elle est éclairée par une baie dont la croisée manque, et par cinq ouvertures dites barbes à causer au-dessus de la table.

Dans toute la longueur de cette curie, il existe une mangeoire en bois, supportée par un mur et par quatre racineaux, elle est maintenant par

trois corbeaux en fer, le fond est carrelé en tuile.
Tout plusieurs sont cassés. Au-dessus est un
bateau dans toute la longueur, scellé de deux
bouts, et maintenu par trois corbeaux en fer à
deux branches.

À gauche de la porte d'entrée est une autre
petite mangeoire de neuf pieds de long avec
deux bacs en terre, le fond est carrelé en tuile, aussi
en médiocre état.

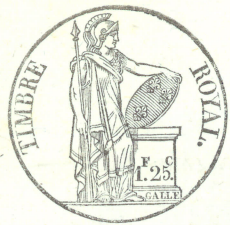
Au-dessus est un bateau scellé d'un bout,
et de l'autre supporté par une barre et corbeau en
bois scellé dans le mur, seize porteurs barnois
en bois sont scellés dans les murs.

Le plancher haut est à solives apparentes.

Palier à la suite du fournil; il est éclairé
par un petit œil de bœuf dormant, vitré d'un
carreau, défendu à l'intérieur par un volet en
sapin emboîté haut et bas en chêne, fermé de deux
peintures et fermé par un petit verrou.

Au-dessous l'escalier est un petit caveau
dans lequel on entre par une porte pleine, fermée
de deux peintures et avec gonds, fermée par un
verrou avec tige en fer, conduite et garde; le tout
en mauvais état.

Le plancher haut ainsi que celui rampant
sont plafonnés en plâtre fortement crevasse; celui



Cas est carré en petite carrure, plusieurs sont cassés. On monte au premier étage par un escalier posé ayant dix huit marches et scellées, d'un côté dans le mur et de l'autre dans un limon droit surmonté d'une rampe en bois, garnie de huit balustres en bois tourné. Cette cage est éclairée par un petit chapeau dormant vitré de quatre carreaux défendu à l'extérieur par deux barres en bois. Le plafond rampant est plafonné en plâtre fortement créassé et le dessous des marches est enduit en plâtre.

Salles du premier étage: planches hautes, et à solives apparentes plafonné entre les dites et celui cas est aussi à solives apparentes enduit entre les dites.

On entre dans la première pièce à gauche de ce salier par une baie dans laquelle est une porte pleine en bois blanc, enboîtée haut et bas, une allaise est rapportée sur la longueur, une planche est cassée et percée de trois clous; fermée par une serrure ferrée de deux pentures, dont une cassée et fermée par un boquet avec poignée en cuivre support et maintenu et par un verrou, cette pièce est éclairée par une baie dans laquelle est une croisée ouvrant à un vantaill, vitrée de quatre

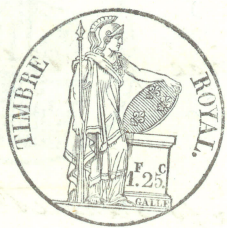
le Get d'eau pourri, ferrée de deux fiches arase —
et quatre équerres, ferrée par un petit verrou, le
plancher haut est a solives apparentes plafonné
entre les dites, crevasse; et celui bas est enduit en
plâtre en très mauvais état.

On entre dans la deuxième pièce adroite le
salier, par une baie dans laquelle est une
porte pleine enboîtée haut et bas ferrée de deux pentures
ferrée par une serrure a double tour (médiane état)
par un loquet poignée en bois, support et
maintenant, et par un verrou.

Cette pièce est éclairée par une baie dans laquelle
est une croisée ouvrant a deux vantaux ferrée de quatre
fiches a croiset (deux verroux manquent) elle est
vitree de vingt quatre carreaux, le tout en très mauvais
état, elle est défendue intérieurement par une grille
de volets ouvrant a deux vantaux, ferrée ensemble
de six fiches arase et ferrée par deux petits
verroux et deux loquets, tout en manque.

A droite de la porte d'entrée existe une esbancée
les jambages sont enduits en plâtre et le contre carreaux
est enduit en tuilaux, le plancher haut est a solives
apparentes, plafonné entre les dites, et celui bas
carrelé en carreaux ordinaires de terre cuite, tout
une partie adroite de la croisée est décarrelée.

On salier on communique à la troisième



pièce par une baie dans laquelle est une porte —
pleine, en sapin encoûtée haut et bas, ferrée de —
deux pentures avec gonds à scellement et fermée —
par une tige en fer, avec tirefond.

Cette pièce est éclairée par quatre baies dans
lesquelles existent des boiseries servant de volet —
portes en mauvais état.

Dans la dite pièce une grande cheminée; la botte
est supportée par un manteau en bois, et par deux
jambages, le plancher haut est à solive apparente et
celui bas est carré en carreau ordinaire de terre
cuite, tout plusieurs sont cassés. On communique
au bas du deuxième escalier par une baie —
dans laquelle est une porte pleine en sapin, —
garnie de trois barres en chêne, et deux autres en
sapin au droit de la serrure, ferrée de deux —
pentures avec gonds à C. fermée par une serrure
à double tour (la clef manque) et par un —
doquet avec poignée pleine, support et manteau et
enclouée.

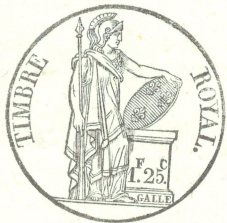
On entre dans la quatrième pièce ensuite
par une porte pleine en chêne encoûtée haut et bas
ferrée de deux pentures avec gonds à pointe, —
fermée par une serrure de double tour (la clef
manque), avec gâche enclouée, et par un doquet
avec poignée évidée et manteau à pointe. le —

Loguet manqué. Cette pièce est éclairée par une
bâche dont la croisée manqué.

Les planches haut est à solives apparentes
et celui bas est carrelé en carreaux de terre cuite.

On communique à la cinquième pièce servant
de grenier, par une bâche dans laquelle est une
porte pleine en sapin, emboîtée haut et bas
fermée de deux pentures avec gonds de selfeaut
fermée par une serrure à double tour et par
un loguet avec poignée renvidée et support.
Cette pièce est éclairée par quatre bâches —
Défendue par trois contrevents et une porte
pleine fermée chaque de deux pentures, et fermée
par un verrou, le tout en très mauvais état —
et par deux lucarnes, Défendue par deux
contrevents fermés de chaque deux pentures et
fermée par un loguet en mauvais état. Le
plancher bas est carrelé de la largeur de la pièce
sur quatre mètres de long en carreaux ordinaires
de terre cuite, et le reste est carrelé en petits
carreaux de terre cuite dont plusieurs sont
cassés.

Du bas des premières étages du premier
local, on monte au grenier par un escalier
composé de dix neuf marches scellées d'un bout.



Dans le mur et de l'autre supportée par un limon surmonté d'une rampe en bois garnie de quatre balustres tournés en bois.

Cette cage d'escalier est éclairée par une baie dans laquelle est une mauvaise croisée, les petits bois sont cassés, défendue intérieurement par un volet en sapin, garni de deux barres, ferrées de deux pentures avec gonds à scellément et fermée par un verrou, dont un conduit manque, et extérieurement elle est défendue par deux barres en fer, et par une traverse en bois.

À gauche de cette croisée est une porte ferrée de deux pentures, et fermée par un verrou en très mauvais état.

Escalier, Il est en deux parties séparées par une cloison en planche, dans cette cloison est une porte pleine en bois haut et bas, ferrée de deux pentures avec gonds à C. fermée par une serrure à double tour, clef benarde entrée et gâche.

La partie de l'escalier à gauche de l'escalier est plafonnée en plâtre suivant le rampant de la couverture, et le sol est enduit en plâtre, médiocre état. Elle est éclairée par trois petits jours — conservés dans la couverture.

La partie à droite l'escalier est éclairée par une

Lucarne Dans laquelle est une porte pleine -
en sapin, avec deux barres derrière, ferrée de deux
peintures avec gonds, fermée par un verrou -

Deuxième Escalier à gauche l'curie.

On entre au saloir du rez de chaussée par une
baie, dans laquelle est une porte pleine en bois blanc
emboîtée par le haut avec une barre derrière, et
couvre joint à l'extérieur, en un médiocre état, ferrée
de deux peintures avec gonds à siffement, -
fermée par une serrure double tour, clef berarde
entrée et gauche et par un loquet ovale, support
et maneton, le loquet manque.

À droite et à gauche existent deux portes
pleines condamnées.

Audessus de l'Escalier est une porte
pleine en sapin, emboîtée par le bas, et une barre
derrière, ferrée de deux peintures avec gonds
à pointes, et fermée par une serrure double
tour, entrée, et clef berarde, à gauche de l'Escalier
est une cloison en planche, en très mauvais état
dans laquelle est une porte pleine en très mauvais
état, ouvrant cabinet. c'est éclairé par un
chassis vitré de quatre carreaux, dont un en
bois, et un autre manque, ferré de deux fibres
abrisure, et fermé par un verrou, le tout en
médiocre état. Le plancher haut, est à solives

appareutes plafonnées entre icelles, dont une —
partie est tombée et le reste fortement crevasse.

On monte de ce salier au Grenier par un escalier
composé de quarante marches en bois, scellées et —
supportées par un limon, surmonté d'une rampe en bois
garnie de trois balustres tournés en bois.

Le salier du premier étage est carrelé et le dessus
des marches est enduit en plâtre.

Le plafond rampant est enduit en plâtre —
fortement crevasse.

On monte dans le Grenier par une porte pleine
en très mauvais état, ce grenier est éclairé par une
Lucarne.

Grange à foin.

Au devant la baie d'entrée est un portail, —
surmonté d'un comble en charpente, couvert en
tuiles à deux égouts.

On entre dans cette Grange par une baie dans
laquelle est une porte charretière ouvrant à deux
ventaux en bois blanc, garnie de montant, —
traverses et échoppes, et barres en bois pour
maintenir les aîses, ferrée de dix plaques bandes
en fer, et de deux forts pivots ferrés par une barre
en fer avec chaînes et supports, le tout en très
mauvais état.

Poulaiillers contre la Grange à foin —
et celle àavoine. Dans ces Poulaiillers ou

entre par quatre baies, dans lesquelles sont
quatre portets pleins en bois blanc, emboîtés
par le haut, avec barre derrière, ferrés de chacune
deux pentures avec leurs gonds, et ferrés chacune
par un verrou, le tout en très mauvais état. —

À l'intérieur de ces bûchers les bûches et
haut sont à solives apparentes.

À devant deux auges dont l'une en grès et
l'autre en meulière.

À devant de la grange à Noivine est un
bâtiment surmonté d'un comble en charpente couvert
en tuiles à trois égouts.

On entre dans cette grange par une baie
dans laquelle est une porte charretière ouvrant à deux
vantaux, garnie de montant, traverset et écharpes
dont un montant est cassé et maintenu par une
plate bande en fer, ferrée de deux forts pivots
par le bas et de deux plates bandes par le haut
un pivot est déboisé, ferrée par une barre d'acier
montant en fer, de neuf pièces de bois, garnie d'une
chaîne et de deux anneaux, dont l'un scellé dans
le mur, et l'autre attaché au vantaux. —

Elle est éclairée par une baie dans laquelle
est un contrevent en sapin, emboîté par le haut
avec barre derrière, ferré de deux pentures, et
fermé par un verrou. le tout en très mauvais état.

à l'extérieur de cette baie, Deux barreaux en fer.

La Grange à foin, les Souilleries, et la Grange à Avoine, sont surmontées d'un comble en charpente, couvert en tuiles à deux égouts. Trois travers de ladite grange à avoine sont nouvellement couverts en ardoise.

Hangard. Ce hangard est composé d'une partie de mur, de deux piliers en menuiserie et de deux poteaux supportant les poutres et poteaux du comble en charpente, couvert en tuiles à deux égouts. Il a une baie d'entrée en bois, fermée par une porte pleine à deux vantaux, enboîtée par le haut, et avec barres derrière, une enboîture manque, l'autre est cassée ainsi qu'une barre, ferrée de quatre pentures avec gonds à scellément (une penture est détachée) serrure à double tour (clef manque, une barre d'arc boutant en fer avec deux anneaux, l'un scellé dans le mur, l'autre attaché sous la porte, et par un verrou avec tige en fer et deux conduits, et une serrure à un tour; à l'extérieur un petit marteau en fer, et à l'intérieur un crochets rond avec tire fond aussi en fer. Poignée évidée avec support, le doquet manque; le tout en mauvais état.

Grange à Blé

À gauche de

grange ablé est un soubailler dans lequel on entre par une baie ayant une porte pleine, avec barre derrière, en mauvais état, ferrée de deux pentures avec gonds à scellément, fermée par un verrou avec poignée et deux conduits, et par une tige en fer avec piston.

Ce soubailler est éclairé par une baie en laquelle est une barre en bois.

À l'intérieur sont des saugnettes pigeonnées en plâtre, formant case.

Au-dessus ce soubailler, est une chambre, dans laquelle on entre par une baie, où existe une porte pleine garnie de deux barres cassées en fer, ferrée de deux pentures et fermée par un verrou, le tout en très mauvais état. Au-dessous de cette porte est une niche à chien couverte en tuile à un égout.

Cage d'escalier, à droite le soubailler. —

On y entre par une baie dans laquelle est une porte pleine, encoûtée par le haut avec barre derrière, ferrée de deux pentures en mauvais état — on monte au premier étage dit le Colombier par vingt cinq marches en bois, scellées d'un bout dans le mur, et de l'autre maintenant par un limon surmonté d'une rampe en bois. —

Cette cage d'escalier est éclairée par une baie sans croisée ni contrevent.

Remises —

Premier étage.

On entre par une porte garnie d'une mauvaise serrure, sans clef et de deux peintures sans gonds en mauvais état.

Cette chambre est éclairée par une baie dans laquelle est un contrevent percé de trous, garni de deux pannelles en S en mauvais état.

Il existe des saugnettes pigeonniers en plâtre fermant case pour les pigeons.

On entre dans la grange ablé par une baie dans laquelle est une grande porte charretière ouvrant à deux vantaux composée de quatre montants trait traverses, quatre charpentes en sapin les panneaux idem, cloués sur les montants et traverses, fermée de quatre grandes équerres, de deux fortes plates bandes par le haut, et de deux fortes pivots par le bas, fermée par une plate bande en fer avec deux supports en chêne et anneaux attachés sur la porte, le tout en bon état.

Dans le détail de cette grange, les solives sont apparentes, plafonnée entre, en mauvais état.

Cette grange a aussi une baie d'entrée sur la rue, avec une porte pleine à un vantail en mauvais état, fermée d'un pivot, et par une barre d'arc boutant en fer, fermée.

Cour les

aires sont faitte en terre et le pourtour du mur
n'est pas crepi.

Sellier a Droite Du portail De la Grange
a Blé: On entre dans ce cellier par une baie -
dans laquelle est une porte en très mauvais état -
fermé de deux pentures avec gonds a bellement -
fermé par un verrou.

Il est éclairé par une baie sous la coup, dans
laquelle est un contrevent en sapin, enboité par
le haut, fermé de deux petites pentures avec gonds
fermé seulement par un verrou en un médiocre état.

Le plancher est a solives apparentes.

Au dessus du Cellier est une chambre dans
laquelle on entre par une baie, défendue par une
porte pleine, enboitée par le haut et Carré derrière
fermé de deux pentures avec gonds a bellement -
garnie d'une serrure sans clef, un médiocre état.

Elle est éclairée par une baie sans croisée -
La dite Grange a Blé, ainsi que les pièces a droite
et a gauche le portail, sont surmontées d'un
même comble en charpente couvert en tuile a deux
égouts, à l'exception du portail qui est a trois
égouts.

A droite De la Grange a Blé est une grange
a foin, dans laquelle on entre par une baie défendue

par une porte pleine en très mauvais état, fermée
d'une plate bande en fer et de deux gonds, —
fermée par un crochet rond et par une tige en
fer avec lire fond.

Elle est éclairée par une baie de fenêtre par
une porte pleine, en mauvais état, fermée de deux
peintures avec gonds et fermée par un Verrou
avec deux conduits, gâché et scellé.

Les murs de cette grange ne sont pas crépis
ils sont surmontés d'un comble en charpente
couvert en tuile et à deux égouts.

Bâtiment en retour servant de Vacherie —
et Atelier.

Il est composé de quatre pièces au rez de
chaussée, l'une servant de magasin, et les
autres d'Écurie.

Première pièce dite Atelier de charroinage
dans laquelle on entre par une baie fermée par une
porte pleine coupée, à un vantail en bois de bateau
fermée de quatre peintures dont une cassée, et de
deux verrous en mauvais état.

Il est éclairé par deux barreaux et une
de planches haut est à solives apparentes. il y a
deux poteaux avec deux au-dessus desquels —
se trouve un massif pour supporter la toiture.

On entre dans la deuxième pièce, ensuite,
servant de Vacherie, par une baie dans la
quelle est une porte pleine à un ventail, ferrée
de deux peintures, de deux gonds à scellement.
ferrée par un verrou; dans cette porte est un
guichet à un ventail, ferré de deux peintures, le tout
en mauvais état.

Cette pièce est éclairée par trois carreaux à cause
dans deux sont deux carreaux en fer.

Il existe deux mangeoires en bois supportées
par des murs, le fond est carrelé en tuile, il y a
un bout de bachelier de sept pieds de long.

Deux poteaux deux liens et deux massifs
au-dessous, soutiennent la poutre. Les poutres haut
est à solives apparentes latte (les lattes sont pourries).

On communique à la deuxième Vacherie par
une baie percée dans le mur de fond.

Deuxième Vacherie : Elle est éclairée par
quatre carreaux à cause, et deux petits jours
percés dans un mur.

Il existe trois mangeoires : une dans toute la
longueur de la Vacherie, et les deux autres sont
séparées par la porte d'entrée, le devant de dit
est en bois, le fond carrelé en tuile, le tout —

supporté par un mur

On entre aussi par une porte sous la cours —
en très mauvais état, ferrée de deux peintures et
d'un crochet dont la lige est cassée.

Le plancher haut est à solives apparentes et
lattes au dessus, en mauvais état.

Troisième pièce - Cuisine

On y entre par une porte pleine ferrée de deux
peintures, d'un Verrou, en mauvais état.

Elle est éclairée par une barbe à canne et
un jour circulaire

Dans le mur de refend est une petite baie

Dans la longueur de l'cuisine est une mangeoire
en bois maintenue par une latte à Scellureux —
et par une plate bande de fer. Le fond est
carré en tuile, supporté par un mur et un
Bâcher en bois scellé de deux bouts par
une plate bande de fer.

À gauche la porte d'entrée est une autre
mangeoire en mauvais état.

Il existe un poteau en bois et massif
pour soutenir la voûte.

Le plancher haut est à solives apparentes et
plateforme entre les dits.

Au des sus de toutes les pièces, de ce

batiment est un grenier dans toute la longueur
dudit, surmonté d'un comble en charpente —
couvert en tuile a deux égouts, dans lequel on
entre par deux lucarnes dont les portts manquent.

Grande et petite Bergeries a droite la grande
porte d'entrée.

On entre dans ces deux Bergeries par deux
grandes baies dont les portts manquent. —

Elles sont éclairées par des barbet a came
et pas une baie, la croisée manque.

La grande Bergerie est séparée de la petite
par un mur de refend de cinq pieds de hauteur dans
lequel est une baie pour communiquer.

Elles sont surmontées d'un comble en charpente
couvert en paille a deux égouts.

Dans la cour, en face les bûcheries, est une
Cave, dans laquelle on entre par une baie de feu due
par une porte pleine a deux vantaux fermée de
quatre pentures, deux tiges a fers, avec anneaux,
fermée par une barre d'arc boutant, le tout en
très mauvais état.

Du sol de la cour on arrive a celui de la cave
par un escalier formé de quinze marches en
grès. A droite et derrière le batiment principal
existe une mare d'eau, entourée de Noix en

mauvais état.

Au pourtour de ladite Murre, il existe Dix
sept cercles de moyenne grosseur, dont neuf sont
états

Petite ferme, dite de la Maraudière.

Elle est composée d'un hangar et d'une grange.

On entre dans cette ferme par une baie dans
laquelle est une grande porte à deux vantaux
fermée de deux pivots et de deux pentures avec
gonds à scellament, fermée par une barre d'arc
boutant en fer de six pieds de long, mauvais état.

hangar.

Le hangar a quatre baies d'entrée, séparées
par trois piliers en menuiserie portant le couble
en charpente couvert en tuile à deux égouts.

Dans le Mur pignon est une baie dont la
porte manque.

Grange

Au devant est un portail surmonté d'un
couble en charpente, couvert en tuile, à deux
égouts. Il existe une porte à deux vantaux
conservée de toute part de vétusté, garnie d'une
barre d'arc boutant en fer, de six pieds de long.

La Grange est surmontée d'un coulele en —
charpente, couvert en tuile à deux égoutto.

Les Murs ne sont pas crépis, et l'aix —
est entere.

Jardin dépendant de la grande ferme
tenant au midi et au couchant, au chemin de
Villiers à Gif et au jardin du Sieur Marie
du nord au chemin donnant entrée à la ferme
et devant aux bâtiments servant d'Étable
et d'Atelier de charonnage de la dite ferme —

On entre dans ce Jardin par une baie —
fermée d'une porte en sapin, fermée de deux —
portails et deux gonds à scillement; une —
ferme de deux tours avec sa clef. Gardes.

Trois jeunes pêchers et deux abricotiers
en Espalier.

Deux sorbiers en espalier

Sept pieds de vieille vigne aussi en Espalier.

Autour de la cour de carrés.

Cinq poitiers en court Espalier

soixante paradis naïve, jeunes et anciens
de différentes espèces.

Et quarante jeunes et vieux Rosiers

Le présent Etat de lieux, dressé —

par le Sieur Verrier, Geometre - Expert
à Orsay, a cet effet choisi par Messieurs
le Comte Des Montiers propriétaire
et Guignard, fermier, est par lui certifié
sincère, et exact.

Villiers le Pâcle le quinze
Jullet mil huit cent trente un.

Verrier

Nous soussigné, Comte Desmontiers
et Guignard, approuvons l'Etat des lieux
qui précède, comme étant entièrement
exact et conforme a l'Etat du Patrimoine

Villiers le Pâcle le vingt juillet
mil huit cent trente un.

approuvé. Signature Si Jossu

Guignard